

Extrait du Bulletin Officiel

Épreuve orale, évaluée en cours d'année, en deux parties

(conduite du projet et présentation du projet)

Coefficient : 6

Objectifs de l'épreuve

■ Le projet, de sa conception jusqu'à sa réalisation concrète, est caractérisé par un travail qui est en partie collectif. Le candidat est évalué sur les compétences suivantes :

- *s'approprier une problématique ;*
- *proposer une ou plusieurs démarches visant à valider la ou les hypothèses formulées ;*
- *mettre en œuvre une procédure de résolution incluant une activité expérimentale ou les activités techniques nécessaires ;*
- *produire un document présentant la démarche, les solutions techniques et les résultats obtenus, ce document pouvant faire appel à différents formats, numériques ou non ;*
- *préparer et soutenir une présentation orale sur le sujet traité.*

Première partie de l'épreuve : conduite du projet

■ Cette partie est notée **sur 10 points** par les professeurs qui ont suivi le déroulement du projet au cours de l'année. Elle fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation dans laquelle les critères d'évaluation sont :

- *appropriation de la problématique*
- *planification des phases du projet et gestion du temps*
- *recherche et traitement d'informations autour de la problématique*

Pertinence et réalisation des activités pour répondre à la problématique : expériences, activités en entreprise ou en laboratoire...

- *autonomie, esprit d'initiative et prise de responsabilités*
- *participation au travail d'équipe*

■ Une fois dans l'année, au cours de l'évaluation de la conduite de projet, la première partie de l'épreuve d'ETLV, et la première partie de l'épreuve de projet en biotechnologies ou en sciences physiques et chimiques en laboratoire sont successivement évaluées.

Deuxième partie de l'épreuve : présentation du projet

- Cette partie est notée **sur 10 points**. La présentation du projet consiste en la réalisation d'un rapport de projet et une soutenance orale.
- Cette présentation est évaluée par une commission d'évaluation composée de deux professeurs qui n'ont pas encadré le projet du candidat. Au moins un de ces deux professeurs enseigne dans un autre établissement que celui du candidat. La commission d'évaluation évalue distinctement le rapport et sa présentation.

↳ Rapport de projet

- Le rapport de projet est réalisé par le groupe d'élèves qui a conduit le projet. Il comporte quinze pages au maximum, annexes comprises. Il est remis à la commission d'évaluation deux semaines avant l'épreuve.
- Le rapport de projet est noté **sur 4 points**. Il fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation dans laquelle les critères d'évaluation sont :

- *présentation générale du document : plan, organisation, soin apporté, présence d'une synthèse*
- *qualité de la rédaction : clarté de l'expression, rigueur du vocabulaire, présentation des résultats*
- *contenu scientifique : mise en évidence de la démarche, justification des choix effectués, résultats des investigations conduites, pertinence et analyse de la ou des réponse(s) apportée(s) à la problématique*

↳ Soutenance orale du projet (15 min par candidat)

- La présentation orale du projet est notée **sur 6 points**. Elle fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation dans laquelle les critères d'évaluation sont :

- *présentation et pertinence du document support utilisé pour l'oral*
- *construction de l'exposé : pertinence de la construction par rapport à la problématique, présence d'un plan, gestion du temps*
- *expression claire et rigoureuse, distance par rapport aux documents*
- *contenu scientifique de l'exposé : compréhension de la problématique, argumentation, justification des choix effectués, rigueur dans les termes utilisés*
- *pertinence des réponses aux questions posées*
- *raisonnement(s) développé(s) à partir des questions posées*

- Outre le rapport de projet, les candidats s'appuient sur un document support, élaboré par le groupe, pour la présentation orale du projet.

- La soutenance orale du projet a lieu en deux parties :
 - une présentation collective, qui peut comprendre la présentation d'une expérience, pendant laquelle chaque candidat du groupe expose une partie du projet, selon un déroulement librement choisi ; chaque candidat dispose d'une durée de 5 minutes ;
 - un entretien individuel d'une durée de 10 minutes par candidat. Cet entretien porte sur l'ensemble du projet.

Et donc en bref...

- Le projet porte sur la spécialité SPCL, c'est-à-dire sur les 3 modules :
 - ondes,
 - systèmes et procédés
 - chimie et développement durable.
- L'évaluation, de coefficient 6, s'articule en 3 temps :

		Barème ?	Comment ?	Par qui ?
► Conduite du projet		10 points	En continu pendant l'année	Par les professeurs assurant l'enseignement de la spécialité
► Présentation du projet	Rapport du projet	4 points	Ecrit : rédaction d'un rapport de 15 pages	2 professeurs dont 1 extérieur au lycée
	Soutenance orale	6 points	Oral : 5 min de soutenance + 10 min de questions par élèves	2 professeurs dont 1 extérieur au lycée

👉 La présentation orale en langue vivante du projet

- L'épreuve d'enseignement technologique en langue vivante est une épreuve orale évaluée en cours d'année sur 20 points ; seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20
 - L'épreuve porte sur les compétences de communication en LV1 dans le contexte de la réalisation du projet en SPCL.
 - Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en LV1 les différentes problématiques scientifiques et techniques auxquelles il est confronté et à expliquer en LV1 les choix effectués. Sont notamment évalués le lexique fonctionnel utilisé ainsi que les compétences sociolinguistiques et pragmatiques mises en œuvre en vue d'une communication efficace.
- 👉 Cette épreuve se déroule en deux parties :

	Conduite*	Rapport**
► Noté sur	10 points	10 points
► Date	Avant les vacances scolaires d'hiver	2 semaines avant ou après les vacances scolaires de printemps
► Notation	Individuelle	individuelle
► Forme	1) Présentation (4 à 5 minutes) au cours de laquelle chaque élève prend la parole	1) Production individuelle : document numérique (support de présentation orale en LV1) de 1 à 5 pages ou diapositives), non noté
	2) Echange (4 à 5 minutes) entre le groupe projet et le professeur de LV1	2) présentation orale individuelle : exposé du candidat à partir du support numérique (5 min)
		3) Entretien en LV1 (5 min)
► Durée	10 minutes (3 minutes par élève)	10 minutes
► Support	Cahier de bord, non noté	Obligatoire, non noté

*[La conduite du projet](#) fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation dans laquelle les critères d'évaluation sont :

Présenter le projet, son état d'avancement prévisionnel ou réel en LV1 (sur 5 pts)

- Présenter l'intérêt du projet, les raisons de son choix
- Décrire un état d'avancement du projet, d'une idée, d'une démarche, d'une solution
- Décrire les tâches collectives et individuelles conduites ou à conduire

Prendre part à une conversation technique en LV1 (sur 5 points)

- Interagir avec le jury en vue de le convaincre

**[Le rapport du projet](#) fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation dans laquelle les critères d'évaluation sont :

Faire le bilan du projet en LV1 (sur 5 pts)

- Situer le projet dans sa dimension socioculturelle (développement durable, sécurité, aspects économiques, ...)
- Expliquer et justifier un des choix effectués
- Présenter des résultats finalisés d'expérimentation, de démarches de réflexion

Prendre part à une conversation technique en LV1 (sur 5 points)

- Interagir avec le jury en vue de le convaincre